

une religion officielle puisqu'on faisait une prière au début des classes. Il n'y a pas longtemps non plus que son système disciplinaire a perdu sa primitive et militaire rigueur. Là aussi on se défiait de la nature humaine, et quand de nobles esprits ont demandé qu'on atténuât les punitions et qu'on fondât l'ordre matériel sur la notion morale du devoir et sur la soumission volontaire, ils n'ont pas obtenu entièrement gain de cause, puisque la dernière sanction reste toujours sous des formes diverses sinon la punition, au moins la récompense. Mais l'eussent-ils obtenu, qu'un décret n'eût pas suffi pour donner aux maîtres et aux élèves des habitudes nouvelles.

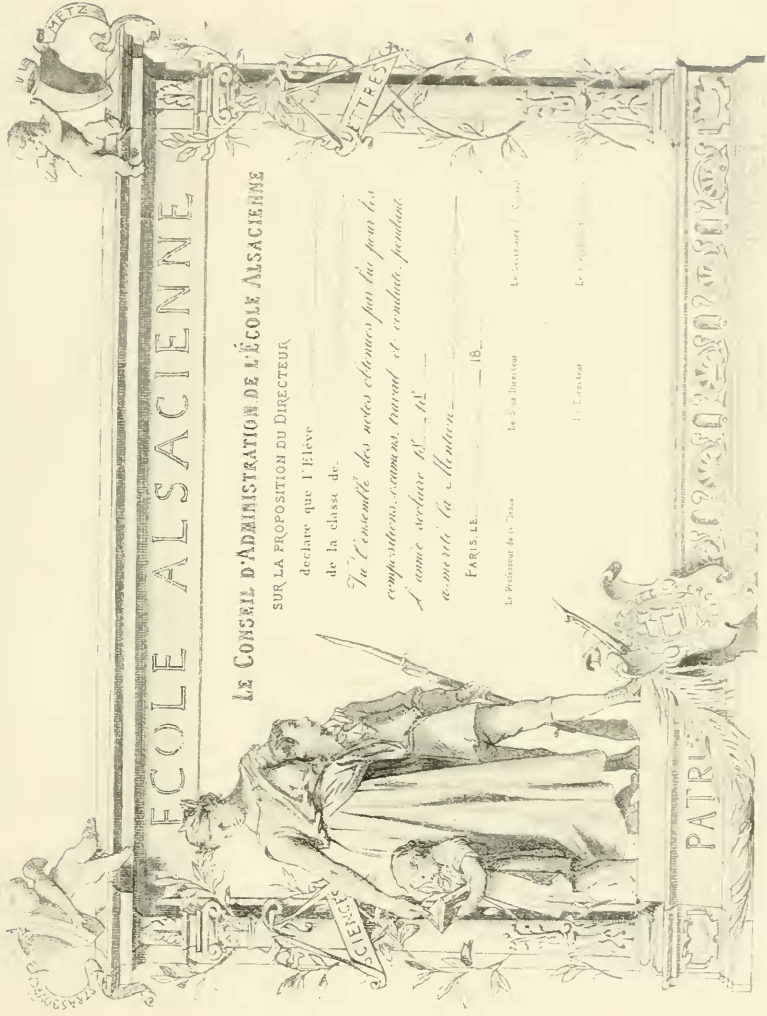
Il fallait aux maîtres une éducation ou des dons spéciaux pour pouvoir dominer par le simple ascendant de l'esprit et de la volonté une jeunesse fougueuse, contenue jusqu'alors par les entraves d'airain de la vieille discipline, et soudain déchainée. Il eût fallu aux élèves une sagesse où les hommes n'atteignent pas toujours pour pouvoir passer sans trouble du régime de la contrainte à celui de l'autonomie. Et maintenant encore, les proviseurs ont-ils sur les professeurs l'action puissante et continue qui sied à des chefs responsables? Les professeurs ont-ils cette cohésion qui naît de rapports fréquents, de réunions où peut se formuler une règle générale, où les bonnes volontés peuvent s'instruire et les tièdes trouver des exemples? N'existe-t-il pas chez certains une sorte d'indépendance un peu jalouse qui leur fait craindre l'intrusion d'un autre dans leur classe comme une atteinte à leur autorité? Sont-ils assez avertis de leur mission morale et qu'il ne leur suffit pas d'être des lettrés et des savants? Mais, d'ailleurs, pour agir suffisamment sur les élèves les professeurs sont trop peu en contact avec eux : que sont quatre heures dans un jour?

Passé ce temps, l'élève reste sous la surveillance du

maître répétiteur, intelligent toujours, gradué qui peut être professeur demain, mais dont il n'a pas assez l'occasion d'apprécier la valeur, et dans lequel il ne voit que le surveillant. Celui-ci ne lui paraît pas avoir droit au respect qu'impose ordinairement le professeur ; tel élève parfaitement docile en classe devient indomptable au répétiteur. Ainsi demeure fatal le recours aux vieux moyens, sans lesquels l'ordre souffrirait, et quand l'ordre souffre, si peu que ce soit, des adversaires sont là pour le publier et pour en triompher.

Le grand mérite de l'École Alsacienne est d'avoir réalisé, ou bien peu s'en faut, l'idéal que poursuit l'Université, l'autonomie de l'élève, le bien fait pour le bien. Elle l'a pu, étant libre et plus souple en son organisme que l'institution d'État, qui veut des règlements rigides et qui se prête mal à une expérience. Elle a défini le principe et marqué les conditions de succès d'une méthode éducatrice qui s'abstrait de toute préoccupation professionnelle. Ici l'élève est traité en homme libre, le système disciplinaire est calculé pour éveiller dans son âme l'idée de la responsabilité, pour lui inculquer cette maxime que le devoir doit être accompli pour lui-même, et qu'il porte en soi sa raison dernière. Dès lors, à quoi bon punir ou récompenser ? Le bien moral naît-il de la crainte ou de la convoitise ? Il n'y a donc d'autres sanctions que celles de la conscience. A la fin de chaque jour, de chaque semaine, l'élève sait par ses notes qu'il a bien, médiocrement, mal fait ce qu'il devait, qu'il doit réparer ses erreurs, racheter sa paresse, et que cela est juste. Les parents le savent aussi.

Une simple mention *Bien*, attestée par les maîtres, couronne une année de travail mieux que le laurier. Ce n'est pas le succès seul qui gagne cette note enviée par une longue persévérance, c'est aussi la conduite, mais c'est surtout l'effort



L'ÉCOLE ALSACIENNE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE ALSACIENNE

SUR LA PROPOSITION DU DIRECTEUR

declare que l'Élève
de la classe de

*Ma l'ensemble des notes élève a été pour les
comparaisons, examens, travail et conduite, pendant
l'année scolaire 18... 19...
a mérité la Mention*

PARIS, LE

18...

Le Président du Conseil

Le Secrétaire

Le Directeur

Le Recteur

PATRIE

MENTION, PAR F. EHRMANN

accompli, la volonté demeurée droite. Il n'y a pas de hiérarchie au hasard des dons naturels : qui a fait selon ses forces est jugé d'après elles. Les *mentionnés* peuvent n'être pas les plus intelligents, ce sont à coup sûr les meilleurs. Les juges sont sévères, mais la loi est individuelle, et c'est l'équité même. Aussi les élèves faibles sont-ils constamment observés par les maîtres au même titre que les autres ; ils ont la certitude qu'aucun de leurs efforts n'échappe à ces regards amis, et leurs relèvements sont merveilleux.

Voilà les principes de la méthode, mais pour l'appliquer les directeurs supportent une lourde tâche. Attentifs à la conduite générale de la maison, il leur faut encore suivre la marche particulière de chaque élève. C'est une étude minutieuse et délicate, mais absolument nécessaire à qui ne veut agir que par des moyens moraux. Il faut qu'ils soient secondés par un personnel homogène, convaincu, imbu profondément de ces principes. J'ajouterai qu'il doit être permanent, s'il se peut, et cela dans la situation actuelle de l'École qui, étant libre, n'assure ni promotions, ni retraites, suppose chez les maîtres quelque abnégation. Il en est parmi eux dont vingt années n'ont pas lassé le dévouement. De tels hommes agissent par la parole et par l'exemple. Ils sont les seuls à qui les élèves aient affaire pendant les six heures qu'ils passent à l'École, et c'est dans la maison du professeur que vivent ceux d'entre eux que ne reprend pas la famille. La collaboration quotidienne des parents et des maîtres, si l'élève est externe, ou sinon l'action continue des maîtres, voilà d'où sortent tant de bons fruits, pour l'enfant d'abord, qui fait dans la vie ordinaire l'apprentissage de la liberté ; pour le père, qui n'abdique jamais l'exercice de son autorité ; pour les maîtres, qui sont soutenus dans leur grave labeur par l'aide puissante de la famille.

Quant à la discipline intérieure de l'École, la présence des professeurs suffit, sans affectation de surveillance. Leurs interventions sont bien rares; nulle part le matériel ne subit moins d'injures; nulle part, quand il s'est produit quelque erreur, elle n'est réparée de meilleure grâce. Rarement on a fait en vain appel à la franchise d'un coupable inconnu. Jamais un doute n'accueille la parole donnée d'un enfant : rien ne les blesserait davantage, tant ils ont pris l'habitude de la droiture, le respect de leur personne, et tant ils ont conscience qu'un honnête homme s'engage tout entier par son affirmation.

Ces résultats sont obtenus par des maîtres de confessions diverses, avec des élèves de toutes nos provinces, appartenant aussi à des cultes divers. N'a-t-on pas le droit de dire que l'École Alsacienne donne le modèle de l'éducation laïque? Que ces jeunes gens habitués à n'agir que sous leur propre contrôle, à n'attendre point ni à craindre le regard du maître, mais à jeter d'eux-mêmes sur leurs actes le sévère regard de leur conscience, sont mieux préparés que d'autres à agir, qu'ils porteront partout la marque de cette forte discipline intérieure sans laquelle les citoyens d'une démocratie mé-susent de la liberté, et perdent les institutions qui la leur donnent? La tolérance, c'est-à-dire le respect des droits d'autrui, se fonde sur la haute idée qu'on a de ses propres droits; la liberté et l'égalité ne sont assurées que si les citoyens, recevant d'eux-mêmes la loi de leur activité, ne conçoivent même pas qu'elle puisse leur venir d'ailleurs.

Ainsi l'École Alsacienne, sans parler de religion, forme des hommes honnêtes, et, sans parler de politique, forme des républicains.

P. CULTRU,

Agrégé de l'Université,
Professeur à l'École Alsacienne (en congé).



L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES

(NOTE DU PRÉSIDENT)

L'origine de l'Association des anciens élèves de l'École Alsacienne remonte à vingt-deux ans. Notre société pourra bientôt, comme l'École Alsacienne, fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et considérer avec une légitime fierté les résultats obtenus.

Le 9 février 1876, nos camarades André Bujcaud, René Kullmann, Lucien Lassimonne et André Sallard fondaient, sous les auspices de M. Braeunig, la Société des Amis de l'Alsace qui devait devenir quelques années plus tard l'Association des Anciens Élèves et dont L. Lassimonne fut le premier président.

A l'un de nos derniers banquets, M. Braeunig s'est plu à rappeler les débuts modestes de la Société dont il a été pendant longtemps, suivant l'expression des statuts, le protecteur et le conseiller.

En 1878, la Société a pris sa forme et son titre définitifs d'Association des anciens Élèves de l'École Alsacienne.

Le but de l'Association (article 2 des Statuts) est d'établir

un centre commun de relations amicales entre les anciens élèves, de créer des bourses d'études à l'École Alsacienne et de venir en aide à ceux de nos anciens condisciples qui pourraient avoir besoin d'assistance.

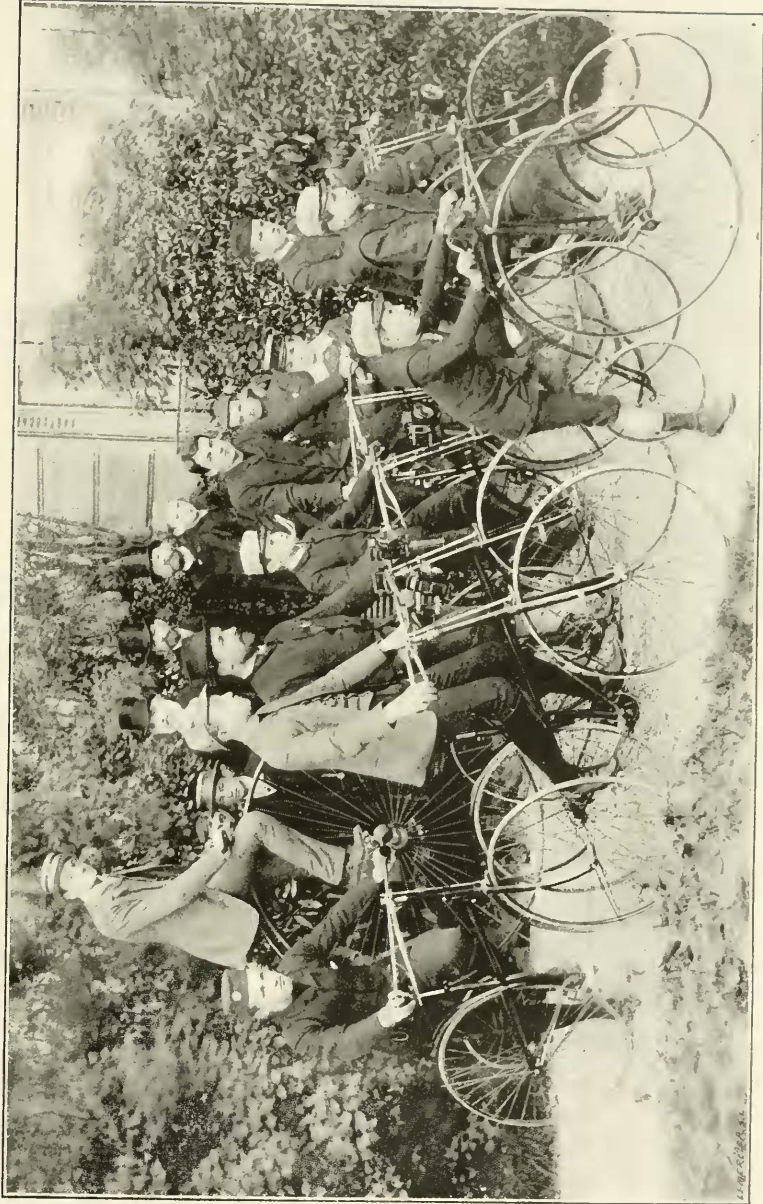
La pensée qui a présidé à notre groupement a été formulée par M. Friedel au banquet de 1894 en des termes qui méritent d'être rappelés.

« Il n'est pas bon, disait-il; qu'après avoir vécu ensemble pendant des années, on se quitte sans qu'il reste autre chose du travail commun que de vagues souvenirs. Entre ceux qui ont eu ces relations de camaraderie ou d'élève à maître, il s'établit une solidarité qui doit être maintenue soigneusement, qui est une force pour tous; et quand je dis une force, je ne veux pas parler ici de l'aide matérielle que peuvent se donner des camarades, mais de la satisfaction, du besoin qu'éprouve tout homme de ne pas se sentir isolé dans ce qu'on a appelé, d'un nom malheureux la bataille de la vie. »

L'Association s'efforce, en effet, de maintenir ces liens précieux de solidarité, d'estime et d'affection qui prennent naissance pendant les années d'étude.

Il existe bien d'autres associations d'anciens élèves, mais dans aucune d'elles les relations des membres n'ont ce caractère d'intimité et de cordialité qui distingue la nôtre. En nous considérant en quelque sorte comme les enfants d'une même grande famille, nous rendons un hommage éclatant à l'École qui a su nous donner, avec l'instruction proprement dite, cette éducation morale qui constitue notre caractère commun.

Les bals que nous organisons chaque année depuis seize ans et qui forment, avec les cotisations, la principale ressource



NOTS BICYCLISTES 1888

de la Société, sont, pour les membres de l'Association, le moyen le plus agréable de rencontrer leurs anciens condisciples et leurs anciens maîtres.

Le premier bal a été donné le 18 avril 1883, dans la petite salle Beethoven, au fond du passage de l'Opéra.

Le Comité avait hésité longtemps, car il s'agissait d'engager une dépense assez forte et le succès paraissait incertain. Cependant, malgré son organisation bien modeste, ce premier bal eut le double mérite de nous laisser un bénéfice de plus de 700 francs et de nous montrer que nous pouvions renouveler sans crainte notre entreprise.

Depuis lors, l'Association a continué à donner des bals dont le succès grandissant doit être attribué au zèle infatigable de nos dames patronnesses.

D'ailleurs, nos fêtes se distinguent des autres bals par souscription, organisés chaque hiver en si grand nombre, par le caractère d'intimité et en même temps de parfaite correction et d'élégance qui en fait le charme.

Le 12 mars 1898 a eu lieu, dans la salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, notre seizième bal, qui a été des plus brillants et qui s'est terminé par un gai cotillon.

C'est l'institution des bals qui nous a permis de témoigner de notre attachement à l'École en lui apportant notre concours financier sous forme de bourses.

La première bourse constituée avec nos revenus date de 1886, mais, depuis cette époque, les ressources de l'Association se sont développées d'année en année, et nous avons pu en 1898 verser entre les mains du Directeur une somme de 2000 francs pour la pension de nos boursiers.

Nous avons ainsi la double satisfaction de nous acquitter d'un devoir de reconnaissance envers l'École et d'assurer à des

jeunes gens méritants le bienfait de l'éducation que nous avons reçue nous-mêmes.

Pour développer les sentiments de bonne camaraderie parmi les élèves de l'École et établir un lien entre les jeunes générations et celles qui les ont précédées, l'Association a institué en 1897 un prix annuel décerné à l'élève qui est désigné comme le meilleur camarade par le vote de ses disciples.

Depuis sa fondation, l'Association a organisé à maintes reprises des banquets qui groupaient un grand nombre de sociétaires ; mais c'est à MM. Beck et Braeunig que revient l'excellente idée de réunir chaque année, en un grand banquet, non seulement les membres de l'Association, mais aussi tous les anciens élèves ainsi que les professeurs et anciens professeurs de l'École.

La première fête de ce genre a eu lieu en 1893, sous la présidence de M. Monod, membre de l'Institut.

Le banquet de 1894 a été présidé par M. Friedel, membre de l'Institut, et celui de 1895, par M. Rieder, directeur honoraire de l'École Alsacienne.

Depuis quelques années, les membres de l'Association se réunissent en outre à des dîners sans appareil qui obtiennent toujours un vif succès.

La situation financière de la Société est très satisfaisante, grâce au principe qui a toujours été observé de capitaliser les produits de nos bals ainsi que la plus grande partie des cotisations, et de n'employer au service des bourses que les revenus des capitaux placés.

Les seize premiers bals ont donné un bénéfice net de 28 000 francs, qui, avec les cotisations, nous a permis de constituer un capital s'élevant aujourd'hui à près de 50 000 francs.

Nous devons ajouter qu'un certain nombre de nos anciens maîtres ont bien voulu nous donner un précieux témoignage de leur attachement en nous apportant leur concours en qualité de souscripteurs.

Enfin, si l'Association n'a pas encore eu l'occasion de venir en aide à d'anciens élèves, nous pouvons cependant être assurés, en vertu de notre solidarité et grâce aux ressources financières dont nous disposons, qu'aucun de nos camarades dans le besoin ne fera vainement appel à notre générosité.

Notre plus vif désir est de grouper, dès leur sortie de l'École, tous nos anciens condisciples; à tous, aux jeunes qui vont finir cette année leurs études, aussi bien qu'aux anciens qui ne sont pas encore des nôtres, nous sommes heureux de faire connaître ici le but élevé et désintéressé de notre œuvre.

STÉPHANE D'ANDECY.

COMITÉ DE L'ASSOCIATION

Président honoraire :

M. LASSIMONNE (LUCIEN), professeur de français au « Royal Military College » de Sandhurst (Angleterre).

BUREAU POUR L'ANNÉE 1898

MM.

Président, D'ANDECY (STÉPHANE), licencié en droit, directeur de la Compagnie agricole d'Aigues-Mortes.

Vice-président, DOLL (CHARLES), capitaine d'artillerie, professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Secrétaire général, MARTNER (ANDRÉ), licencié en droit, clerc de notaire.

Secrétaire, LEVASSEUR (LOUIS), licencié en droit, rédacteur au Ministère de la Justice.

Trésorier, BLECH (JULES), négociant.

Trésorier adjoint, ASTIÉ (GASTON), chirurgien dentiste, professeur à l'École odontotechnique.



M. LUCIEN LASSIMONNE

Premier Président de l'Association 1876.

Membres du Comité :

MM.

BERGER (GEORGES) fils, étudiant en droit.

CHASSEVANT (ALLYRE), professeur agrégé à la Faculté de médecine.

CHASSEVANT (PAUL), pharmacien de 1^{re} classe.

COLLIN (ROGER), avocat à la Cour d'appel.

DUSSERIS (HENRI), licencié en droit.

FARABELUF (PAUL), docteur en médecine.

JUMENTEAU (LOUIS), tapissier décorateur.

LAUTH (FRÉDÉRIC), artiste peintre.

LENOBLE (HENRI), avocat à la Cour d'appel.

PAGÈS (GEORGES), professeur agrégé d'histoire.

RIEDER (ERNEST), agent à Paris de la maison Zuber, Rieder et C^{ie}.

TESSANDIER (EDMOND), ingénieur des arts et manufactures.

VIGUÈS (GEORGES), docteur en médecine.

WULFING-LÜER (FRITZ), fabricant d'instruments de chirurgie.

Liste des Présidents :

1876-77	LUCIEN LASSIMONNE.
1878.	{ LUCIEN LASSIMONNE. STÉPHANE D'ANDECY. RENÉ KULLMANN.
1879.	STÉPHANE D'ANDECY.
1880.	{ GUSTAVE WAGNER. HENRI DUSSERIS.
1881.	{ HENRI DUSSERIS. RENÉ KULLMANN.
1882.	LUCIEN LASSIMONNE.
1883.	HENRI DUSSERIS.
1884-87	STÉPHANE D'ANDECY.
1888-89	ALLYBE CHASSEVANT.
1890-94	HENRI DUSSERIS.
1895-98	STÉPHANE D'ANDECY.



La vieille Alsace pleure la France.



LETTRES

ADRESSÉES

AU DIRECTEUR ET AU SOUS-DIRECTEUR
DE L'ÉCOLE ALSACIENNE

A L'OCCASION DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
DE SA FONDATION

Paris, le 25 mai 1898.

« Instruire est une tâche ; élever est une fonction. »

Je ne sais plus de qui est cette pensée, mais elle me paraît bien résumer le but que l'École Alsacienne a poursuivi et que votre dévouement attentif a si heureusement atteint.

Trouvez ici, avec mes meilleurs souvenirs, l'expression de ma vive reconnaissance.

WALDECK-ROUSSEAU,

Sénateur.

Paris, le 25 mai 1898.

De bon cœur je joins mes humbles félicitations à celles de vos nombreux amis qui vont fêter les noccs d'argent de l'École Alsacienne. Ce sont les vôtres, vraiment, car vous ne faites qu'un avec votre chère institution, où vous avez mis votre tout vous-même.

Il m'a été donné de connaître cette École de science et de respect dès mon séminaire aux catéchismes de Saint-Sulpice. Je n'oublierai jamais les rapports plus intimes qui nous ont mis à la paroisse Notre-Dame-des-Champs. Avec quelle largeur d'esprit et de cœur vous vous êtes prêté, ainsi que l'administration de l'École, aux intérêts religieux de vos élèves catholiques; non seulement pour la première communion, animant vous-même le zèle des parents, mais encore pour le catéchisme de persévérance.

Je n'ai qu'une manière, cher Monsieur, de vous offrir mes vœux pour la prospérité de votre œuvre qui a donné à la France et à l'Église des hommes et des caractères : c'est de prier pour qu'elle vive, pour qu'elle grandisse encore. Je le ferai de tout mon cœur le 7 juillet : j'en prends note pour ma messe de ce jour...

Avec l'hommage de ma sympathie, veuillez agréer...

COQUERET,

Prêtre missionnaire.

Paris, le 25 mai 1898.

J'ai gardé de l'École Alsacienne, de son enseignement méthodique et sans surmenage, de son éducation laïque et toute familiale, un excellent souvenir. Je suis convaincu que pouvant plus librement qu'un établissement de l'État rechercher toute amélioration, l'École Alsacienne joue le rôle le plus efficace pour le développement, le perfectionnement de l'enseignement secondaire. Aussi, j'applaudis à vos efforts et j'espère qu'ils réussiront à mettre une institution si utile à l'abri de tout danger, à en assurer le succès toujours grandissant.

Dans cet espoir, veuillez recevoir...

ED. VAILLANT,

Député de la Seine.

Paris, 26 mai 1898.

École Alsacienne! Ce titre n'avait pas eu le don de me séduire lorsqu'on a eu l'idée de fonder à Paris cet Établissement d'instruction

secondaire libre. Je ne suis pas partisan des écoles dissidentes. Voilà pourquoi vous ne m'avez pas vu à vos côtés dès la première heure. Je me le reproche peut-être aujourd'hui, car j'ai appris par l'expérience combien votre entreprise a été utile et féconde.

Cela prouve, une fois de plus, que les principes absolus doivent fléchir quelquefois devant l'évidence ou, pour mieux dire, à l'épreuve.

Ma confession étant faite, j'espère que les nombreux amis que je compte à l'École Alsacienne voudront bien me donner l'absolution, et accepter les vœux que je forme pour la continuation de ses succès pédagogiques, avec les félicitations que j'adresse à ceux qui se sont chargés de continuer l'œuvre de ses fondateurs.

SCHEURER-KESTNER,

Sénateur.

~~~~~  
Paris, le 27 mai 1898.

*Je vous remercie de m'associer à la fête que va célébrer l'École Alsacienne. Elle n'a pas cessé de rendre les services en vue desquels elle fut créée, et son rôle n'est pas terminé. L'Université voit toujours en elle une avant-garde.*

*Pour ma part, je n'oublie pas que j'ai compté un moment dans son personnel, sous la direction du regretté Rieder. Il m'avait demandé de faire à l'École une série d'interrogations. J'ai eu de près le système d'éducation et d'enseignement qu'elle applique; je l'ai apprécié à sa valeur.*

*C'est donc en connaissance de cause que je puis témoigner ma sympathie à l'École Alsacienne. Et puis, je suis de ceux qui ne peuvent prononcer ou écrire sans un frémissement de douleur inconsolée le nom du pays qui lui a donné son titre.*

GUSTAVE LARROUMET.

*Membre de l'Institut,  
Professeur à la Sorbonne.*

Paris, le 28 mai 1898.

*Je vous adresse tous mes vœux pour le succès du Livre d'or par lequel vous voulez consacrer la vingt-cinquième année d'existence de l'École Alsacienne.*

*Une page de moi dans cet ensemble n'y ajouterait rien d'essentiel.*

*Je vous demande seulement de bien vouloir rappeler qu'étant rapporteur du budget de l'Instruction publique, j'ai fait inscrire pour la première fois au budget de l'État un subside de 40 000 francs en faveur de l'École.*

*Cette mention tiendra en deux lignes, qui vaudront les pages que je pourrais vous envoyer, et vous serez de mon avis.*

*Tous mes souhaits, avec mes très distingués sentiments.*

CH. DUPUY,

Député, ancien Président du Conseil.

~~~~~  
Arcueil, le 28 mai 1898.

Je vous ai dit plusieurs fois l'intérêt sincère que je portais à votre œuvre, et c'est bien volontiers que je vous en renouvelle aujourd'hui l'expression.

L'École Alsacienne est une institution libre, créée par l'initiative privée. Elle a su croître et prospérer à côté des établissements de l'État. Il est bon que l'école libre existe. Elle répond à un besoin; elle est aussi une source d'heureuse émulation et de généreuse rivalité, vous le pouvez attester par vos nombreux succès.

L'École Alsacienne est aussi une école de patriotisme. Il me semble que chez elle, mieux qu'ailleurs peut-être, le culte de la patrie doit être plus fervent, plus intense. Son nom n'est-il pas tout un programme et tout un symbole? Il évoque les souvenirs douloureux, mais il dit aussi les espoirs sans fin.

Puis encore, l'École Alsacienne fut des premières à suivre ce mouvement sportif qui, né du besoin de renouveler l'éducation physique, s'est développé avec tant de force dans la jeunesse scolaire.

Bien des fois j'ai vu l'Association Alsacienne lutter avec les nôtres

sur le terrain d'Arcueil, et non sans vaillance ni sans gloire. Il faut louer l'École Alsacienne d'avoir compris toute l'importance que les sports athlétiques doivent prendre dans la formation physique des jeunes hommes de France.

Voilà, très brièvement, les raisons qui me font saluer avec grande sympathie le vingt-cinquième anniversaire de cette école libre, patriotique, et où l'éducation physique n'est pas un vain mot.

Veuillez agréer...

F. H. DIDON,

Administrateur délégué de la Société anonyme
de l'École Albert-le-Grand à Arcueil.

Paris, le 29 mai 1898.

Vous célébrerez le 7 juillet prochain le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'École Alsacienne.

Laissez-moi, à ce propos, vous exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve pour votre admirable et précieuse institution.

J'ai assisté à sa naissance, je l'ai suivie dans son développement, et de bien près, puisque mes sept fils y ont passé ou y sont encore, sans compter nombre d'enfants de familles amies de la mienne. Je ne saurais dire toutes les raisons de ma gratitude envers vous.

Parmi ces raisons, il en est une toutefois qui me semble dominer les autres. Vous n'instruisez pas seulement nos enfants, vous les élevez. Ils trouvent en vous une sollicitude et une fermeté de direction qui ne s'appliquent pas seulement à leur intelligence, mais à leur être tout entier. Vous visez à en faire des hommes!

Quoi de plus nécessaire, partout et en tout temps, mais surtout aujourd'hui, dans notre chère patrie.

Aussi ai-je le vif espoir que ce vingt-cinquième anniversaire que vous allez célébrer marquera un élan nouveau dans la vie et la prospérité de l'École Alsacienne. Vous avez déjà une forte et noble tradition. Puissiez-vous avoir un long et bel avenir!

Croyez à mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

R. HOLLARD,

Pasteur.

Paris, le 30 mai 1898.

J'ai eu l'honneur d'enseigner pendant douze années à l'École Alsacienne, et je ne l'oublierai pas : d'abord parce que j'ai retiré de cet enseignement un grand profit intellectuel, en outre et surtout parce que j'ai trouvé, soit au milieu des élèves, soit parmi mes collègues, soit de la part de l'administration, le libéralisme le plus tolérant et le plus éclairé. J'ai toujours vu les catholiques, qui formaient et forment encore la majorité parmi les élèves, vivre dans la plus parfaite union avec ceux de leurs camarades qui professaient d'autres croyances ou qui même n'appartenaient à aucun culte, sans soulever la moindre protestation. J'ai pu parler très librement devant des esprits très orthodoxes, devant des fils de parents très rigides, qui suivaient de près les études de leurs fils, et cela, sans doute, parce que dès leur entrée à l'École et dans toutes les classes, on ne cessait de leur enseigner le prix de l'honnêteté dans la science comme dans la vie, de les mettre en garde contre l'hypocrisie et le mensonge. Cette douceur des mœurs, ce respect commun des élèves et des croyances qui sont l'expression la plus élevée du libéralisme pratique, m'ont rendu très doux mon séjour à l'École.

Je sais que l'esprit de l'École n'a pas changé depuis que j'ai dû la quitter. C'est pour elle une précieuse recommandation. On lui a emprunté une partie de son programme et de sa discipline; on peut, non moins utilement, s'inspirer aussi de l'esprit qui l'anime; et ce n'est pas le moindre des services qu'elle est appelée à rendre. Elle les rendra, puisqu'elle reste fidèle à la tradition créée par le savant doux et dévoué, le pédagogue éminent qu'était Fritz Rieder.

Je m'associe donc de tout mon cœur à ceux qui fêteront les noces d'argent de notre École, pour lui souhaiter une longue et brillante carrière.

CH. BÉMONT,

Sous-directeur à l'École des Hautes-Études.

Paris, le 31 mai 1898.

J'aurai le regret de ne pouvoir assister à votre séance solennelle du 7 juillet. J'y serai présent de pensée.

Lorsque vous et vos amis avez créé l'École Alsacienne, il y a vingt-cinq ans, toutes mes sympathies sont allées naturellement vers votre généreuse initiative.

En vaillants fils de l'Alsace, vous transportiez au cœur même de la patrie française l'ardent patriotisme de notre chère province. Vous inauguriiez une méthode d'éducation basée sur l'affection mutuelle du maître et de l'élève. Vous vouliez inspirer à l'enfant, dès le début de sa vie morale, le respect de lui-même, la responsabilité de ses actes, la conscience du devoir, le culte de l'honneur.

Vous voyant à l'œuvre, mes sympathies des premiers jours sont devenues une franche et solide affection dont je suis heureux de vous renouveler, à l'occasion de vos noces d'argent, la très sincère expression.

GENERAL NIOX.

Paris, le 31 mai 1898.

Il y a quelques mois, nous causions ensemble de l'École Alsacienne, des longues années que j'y ai passées, depuis la classe de dixième jusqu'au sortir de la philosophie, et vous me posiez cette question, qui m'a un instant étonné, je l'avoue : « Regrettez-vous maintenant d'y avoir fait vos études ? » Non certes, je ne le regrette pas, et je vous en ai dit aussitôt les raisons. Vous me demandez aujourd'hui, à ce vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'École, de vous les répéter par écrit : je le fais bien volontiers, et c'est un plaisir pour moi que d'exprimer ainsi ma reconnaissance.

Je me rappelle encore (j'avais alors sept ans à peine) l'impression que me firent, quand je les vis pour la première fois, les bâtiments de l'ancienne École, avenue Vavin. Pour gagner les classes, il fallait

traverser un jardin, et les classes étaient si largement vitrées que le jardin semblait y entrer un peu. Tout était gai, propre, aisé. Je ne crois pas que cette impression-là, renouvelée chaque jour, soit sans influence sur un esprit d'enfant. Plus tard, l'école nouvelle fut inaugurée, elle était beaucoup plus vaste, beaucoup plus belle, mais toujours largement ouverte, toujours gaie. Aussi y travaillait-on de bon cœur, je vous assure. D'ailleurs, au bout de chaque heure, une récréation de cinq minutes (juste le temps de se dégourdir les jambes) nous réunissait tous sous les arbres, dans les grandes cours, et l'on se remettait ensuite avec plus d'ardeur au travail. Ce sont là de bons souvenirs.

Quand je pense à tout ce que je dois à l'École, savez-vous ce qui me vient d'abord à l'esprit? C'est l'éducation que nous y recevions. Il faut avouer que le recrutement de l'École est exceptionnel; presque tous les élèves étaient bien élevés, ce qui n'est pas si banal, et l'on n'hésitait guère à écarter ceux qui ne l'étaient point. Mais c'est égal, l'École nous donnait, avec l'instruction, l'éducation. Quand on parlait, aux séances solennelles de fin d'année, de l'esprit de l'École, on ne disait pas une phrase vide. Il y avait bien un même esprit qui animait tout, et que nous retrouvions de classe en classe, tout en changeant de professeurs. Et je crois bien que c'est là, dans l'éducation, l'essentiel: la continuité d'une même influence, qui enveloppe l'enfant, pour ainsi dire, sans même qu'il s'en doute, et qui le forme peu à peu.

Je me fie plus encore (dais-je l'avouer?) aux impressions répétées, fussent-elles inconscientes, qu'à l'efficacité, sur une âme d'enfant, des principes appris.

Or, il y avait, comme répandu dans toute l'École, un air d'honnêteté, de bonté, de santé morale.

Ce n'est pas assez pourtant. Après tout, on va à l'École pour s'instruire. Mais, on s'instruisait aussi à l'École Alsacienne. J'ai eu, pendant les dix années que j'y ai passées, bien des professeurs excellents. Comme je ne puis les nommer tous, je préfère n'en nommer aucun; ils savent la reconnaissance que je leur garde. Beaucoup ont, depuis, quitté l'École; ils y ont été remplacés par d'autres, qui, j'en suis sûr, apportent dans leur enseignement le même zèle et la

même expérience. Nous faisons à l'École Alsacienne moins de thèmes latins ou grecs que l'on n'en faisait au lycée; nous ne faisons plus, dès cette époque, de discours latin, mais nous lisions beaucoup, beaucoup d'Homère en particulier, car notre directeur, M. Rieder (dont je ne puis prononcer le nom sans émotion), avait pour Homère une admiration vive et touchante. Peut-être, il faut l'avouer, avions-nous une instruction classique moins précise, moins solide, que les meilleurs élèves des lycées; mais nous avions, je crois, l'esprit plus ouvert, plus souple que beaucoup d'entre eux.

Les sciences nous étaient peut-être enseignées d'une façon plus pratique; nos promenades dans les musées nous initiaient peu à peu aux beaux-arts; nos professeurs nous faisaient mieux connaître les littératures étrangères. Je me rappelle encore quelques-uns des sujets que j'ai traités en seconde, en troisième même. Comparer le rôle des personnages populaires dans Eschyle et dans Shakespeare. Comparer les Brigands de Schiller avec Richard III. De tels sujets ne sont-ils pas caractéristiques?

En parlant de nos études, je me garderai bien d'oublier deux choses. D'abord, ce fait très important que nous étions, au plus, vingt par classe, ce qui permettait à nos professeurs de ne négliger aucun de nous; puis les examens de quinzaine passés en public, devant ceux de nos parents qui voulaient bien y assister.

J'ai senti combien ces examens étaient utiles pour vaincre les timidités enfantines, pour nous apprendre à exprimer nos connaissances, à en tirer le meilleur parti possible.

Voilà, à peu près, pourquoi je ne regrette pas d'avoir fait mes études à l'École Alsacienne. Il y a maintenant treize ans que je l'ai quittée, et je lui garde toujours un souvenir reconnaissant. Je sais qu'elle n'a point démerité depuis; que le même esprit éclairé et libéral y règne toujours; que tous, directeurs et professeurs, y accomplissent leur tâche avec la même vaillance. Permettez-moi, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, de lui souhaiter longue vie et prospérité.

G. PAGÈS,

Ancien élève de l'École Normale supérieure,
Professeur agrégé d'histoire.

1^{er} juin 1898.

Je dois à l'École Alsacienne une très profonde reconnaissance que je tiens à lui exprimer tout naïvement, en ce jour où elle recueille tant de légitimes hommages pour les services qu'elle a rendus. Elle m'a donné, durant des années, une hospitalité libérale, en me permettant un enseignement très indépendant, très familial, — j'allais dire très familial, où la causerie avait une très large part, où il était aisé d'agir sur les caractères autant que sur les esprits, où l'éducation, en un mot, pouvait tenir autant de place que l'instruction même. J'en ai emporté tout un idéal pédagogique qui consiste peut-être en cette formule un peu négative, que, comme la vraie éloquence se moque de l'éloquence, la vraie pédagogie se moque de la pédagogie, et réside toute dans la dépense que fait le maître de sa personnalité, comme dans l'affectueuse confiance qu'il inspire à ses élèves. C'était là, si je puis dire, l'atmosphère morale de la maison, et ce sera toujours, de par son origine et son institution même, l'air qu'on y respirera.

Je vous demande pardon de m'être à ce point mêlé au souvenir que j'éprouvais le besoin d'adresser à notre chère École : voyez-y la preuve naïve d'une très sincère et très cordiale affection pour elle, et tout ensemble pour vous.

H. DIETZ.

*Ancien professeur à l'École Alsacienne,
Professeur de rhétorique au lycée Buffon.*

4 juin 1898.

Je ne veux pas laisser passer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'École Alsacienne sans exprimer à ses directeur et sous-directeur et à son personnel enseignant tout entier ma plus ardente sympathie.

Votre entreprise, dans les premiers temps, m'intéressait comme patriote : aujourd'hui elle m'intéresse comme père. A ce double titre,

je suis heureux de vous avoir confié mon fils. Je sais avec quelle patience et quel art pédagogique les maîtres de l'École Alsacienne s'adonnent à l'enseignement.

Mais ce qui surtout me les fait honorer et m'inspire confiance dans la solidité de leur œuvre, c'est leur préoccupation morale, leur souci du développement des consciences et de la culture des caractères.

Mon vœu est que tout l'enseignement secondaire de notre pays vous suive bientôt dans la voie que vous avez ouverte en pionniers résolus.

Bien à vous.

C. WAGNER¹.

Paris, 5 juin 1898.

Au double titre d'Alsacien et de républicain, je suis heureux de vous adresser mes félicitations à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'école que vous dirigez avec tant de distinction.

J'ai pu apprécier, comme père de famille, l'excellence des programmes et des méthodes de l'École Alsacienne, ainsi que la large part faite à l'éducation.

Vous vous efforcez de développer l'initiative personnelle et le sentiment de la responsabilité; je vous en félicite, car c'est ainsi que se forment les caractères et que se prépare la grandeur de la nation.

Veuillez recevoir, mon cher directeur, pour vous, pour votre excellent sous-directeur M. Brœunig, comme pour vos distingués collaborateurs l'expression de mes sentiments les plus distingués.

JULES SIEGFRIED,

Sénateur, ancien ministre.

Paris, 6 juin 1898.

J'ai été fort heureux, il y a trois ans, de présider votre séance de fin d'année et de vous témoigner ainsi mon attachement au nom que vous portez, aux souvenirs, aux espérances que ce nom évoque en toute

1. Auteur de *Jeunesse* et de *Vaillance*.

âme française, et de vous marquer en même temps l'intérêt que je porte à l'œuvre, toute française aussi et toute moderne, que vous avez entreprise. Je me tiens pour fort honoré de figurer au nombre de vos amis.

Croyez à mes sentiments très dévoués.

ALBERT SOREL,
de l'Académie française.

~~~~~  
Paris, 6 juin 1898.

*En vous adressant nos vœux les plus sincères pour la prospérité de l'École Alsacienne, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, j'ai conscience de former des vœux pour le bien de tout notre enseignement. Vous avez déjà donné d'excellents exemples. Vous en donnerez encore. Vous avez l'indépendance qui permet toutes les initiatives. Je crois qu'il n'est guère de bien plus précieux en un temps où il y a tant de problèmes à résoudre et tant d'expériences à tenter.*

*Veillez agréer l'expression de mon plus sympathique dévouement.*

ALFRED CROISSET,  
Membre de l'Institut,  
Professeur à la Sorbonne.

~~~~~  
Paris, 8 juin 1898.

Je suis heureux d'apprendre que vous allez consacrer votre vingt-cinquième anniversaire. Quand l'École Alsacienne a été ouverte, elle a éveillé bien des espérances : ces espérances elle les a remplies. Placée à l'avant-garde de l'Université, elle a bien souvent indiqué les voies à suivre, les progrès à réaliser. C'est le privilège et l'honneur de l'enseignement libre. Vous avez prouvé et vous continuez à prouver que vous êtes digne de l'un et à la hauteur de l'autre.

Recevez...

GRÉARD,
Vice-Recteur de l'Académie
de Paris.

Paris, le 8 juin 1898.

L'École alsacienne se met en fête. Elle est à la veille de célébrer les galons que son admirable carrière de vingt-cinq années lui a conquis dans l'enseignement, et dans l'éducation de la jeunesse française. On peut dire que votre École a inauguré des méthodes dont le mérite est d'être pratiques et de rester à l'écart de tout pédantisme étroit ou suranné. Ces méthodes procèdent, en effet, de la connaissance libérale qu'une élite de maîtres désintéressés et clairvoyants possède, par nature, des besoins du cœur ainsi que de l'esprit de l'enfant d'abord, de l'adolescent ensuite.

Vous avez dirigé les premiers pas de mon fils. C'est donc avec un sentiment de profonde reconnaissance que je m'associe à la solennité commémorative que vous préparez. Je voudrais pouvoir prendre à celle-ci une part intime et très effective, à vos côtés. Mais, en rigide marâtre qu'elle est, la politique fait de moi un galérien attaché à une chaîne très courte et très pesante! Je ne manquais pas d'occupations de l'ordre le plus élevé et le plus séduisant; j'ai dû, néanmoins, briguer ma rentrée au Parlement. Je ne pouvais désertier en face du péril social; j'ai oublié que j'avais acquis des droits au repos et à la vie paisible.

J'ai eu la bonne fortune de défendre devant la Commission du Budget et dans une courte apparition à la Tribune, la cause de l'École Alsacienne. Mon intervention n'a pas été très méritoire, car cette cause était gagnée d'elle-même. Quant à l'avenir, je ferai attentivement faction devant cet arsenal de moralité primaire, devant cette pépinière de vigoureuses boutures citoyennes qui porte votre enseigne.

Le nom de votre École perpétue un souvenir à la fois glorieux et douloureux. L'homme, j'ose le prétendre, a deux patries: celle que lui assigne le lieu de sa naissance, et celle qui a fait de lui un être bien pensant, grâce à l'éducation qu'il y a puisée. Votre École est à la tête des établissements où l'éducation donnée développe les facultés de l'élève dans les voies du respect humain, de l'amour de la famille, de la conscience de soi-même, et de la préservation de la grandeur sociale fondée sur l'union de l'esprit de progrès avec l'attachement aux saines traditions du passé historique. Les deux patries que je

discerne ainsi, se confondent chez nous en cette sublime entité que nous appelons la France. Il est bon de retrouver sur le sol resté français et dans l'enceinte de votre chère École, un coin de la Province aimée que le glaive ennemi nous a retranchée, c'est-à-dire un refuge idéal offert à ceux qui ont perdu leur patrie alsacienne de naissance.

Veuillez lire avec indulgence la réponse hâtive que je fais à votre dernière communication.

J'ai tenu simplement à vous assurer de ma sympathique affection, ainsi que de l'estime en laquelle je tiens l'École Alsacienne, ses Directeurs et son corps enseignant.

Votre cordialement dévoué,

G. BERGER,
Député de Paris.

Paris, 11 juin 1898.

C'est un grand plaisir pour moi et un devoir de cœur de saluer avec vous le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'École Alsacienne.

Le nom que porte votre belle Institution et qui la rend particulièrement chère à tous les Français d'origine alsacienne, les services signalés qu'elle a rendus à l'enseignement secondaire durant ce quart de siècle, les hommes distingués qu'elle a formés en si grand nombre, tout contribue à lui assigner une place d'honneur dans l'ensemble des établissements scolaires de France.

Pour ma part, j'ai suivi avec une vive sympathie les destinées de l'École Alsacienne depuis son origine; j'ai applaudi à son programme si élevé, si généreux et si patriotique, admiré l'esprit d'initiative à la fois sage et hardie dont elle n'a cessé de faire preuve et les progrès qu'elle a eu le mérite de susciter par son exemple.

Aussi, je suis heureux de m'associer à ses nombreux amis pour la féliciter de l'œuvre accomplie et lui souhaiter un avenir fécond et prospère, digne de son brillant passé.

Veuillez agréer, pour vous et vos honorés collaborateurs, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

ZADOC KAHN,
Grand Rabbin de France.

AU DIRECTEUR ET AUX PROFESSEURS

DE L'ÉCOLE ALSACIENNE

SONNET

*Vous prenez nos enfants, ceux qu'à travers des larmes
Pour le combat humain nos yeux verront partir ;
Afin que le soldat ne soit pas un martyr,
Les chefs doivent l'armer ; vous lui forgez des armes.*

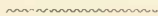
*La parole sincère a de magiques charmes.
Nos petits, grâce à vous, ne sauront pas mentir ;
Du moins connaîtront-ils ce noble repentir
Qui vous laisse grandi par d'intimes alarmes.*

*Si, pour les chers oiseaux, nos vieux cœurs sont des nids,
Vous n'en serez que mieux admirés et bénis
Par les pères émus et craintifs que nous sommes.*

*Dans la fleur qu'en rêvant nous regardons fleurir
Vous pressentez le fruit, vous le faites mûrir :
Prenez-nous nos enfants. Vous nous rendrez des hommes.*

CHARLES FUSTER.

11 juin 1898.



Paris, le 12 juin 1898.

Vous savez avec quelle sympathie je n'ai jamais cessé de suivre le développement de l'École Alsacienne. Aujourd'hui je m'associe de tout cœur à ceux qui fêtent son vingt-cinquième anniversaire et forment des vœux pour sa longue et toujours croissante prospérité. J'aurais voulu vous mieux dire, et plus longuement, combien il me paraît utile à l'Université, à la liberté des consciences, à la République et à la Patrie, que l'École Alsacienne, œuvre de souvenir fidèle et d'indomptable espérance, progresse et prospère sans cesse.

Mais vous savez bien la sincérité des sentiments que je vous exprime ici à la hâte et vous voudrez bien vous en faire l'interprète auprès des membres du Conseil et de tous les amis de l'École, dont je reste le bien cordialement dévoué.

LÉON BOURGEOIS,

Député, ancien Président du Conseil.

Nancy, le 15 juin 1898.

Il m'est, à mon très vif regret, impossible d'assister aux fêtes que vous avez eu l'excellente idée d'organiser pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'École Alsacienne. Permettez du moins que je m'y associe de cœur.

C'est en classe, à l'École, dans le cercle familial du vénéré M. Rieder, d'abord dans la petite maison de l'avenue Varin qu'il me semble voir encore encadrée de verdure, puis dans l'installation provisoire de la rue d'Assas (n° 92), et enfin dans le bel établissement d'aujourd'hui, que je place quelques-uns de mes meilleurs souvenirs d'enfance et de jeunesse.

On travaillait ferme, avec bonne humeur. Nous n'avions ni maîtres-répétiteurs, ni distribution de prix; nous n'espérions pas de récompenses dorées sur tranches, et nous ne sentions pas la crainte du pensum stupide: nous faisons nos devoirs, parce qu'il nous plaisait de les faire.

L'École Alsacienne a déjà été utile à l'Université, c'est-à-dire à

la France entière; elle lui servira plus encore, si elle réussit à lui montrer qu'il n'est pas inconciliable de préparer à la vie en préparant au baccalauréat.

La gloire de l'École est d'avoir conçu et appliqué une pédagogie telle, que l'enfant devenu homme pourra l'utiliser comme une règle de conduite. La formule en est très simple : « connais toi-même ton devoir, et agis pour lui seul ». Que l'École persévère dans une œuvre si bien commencée; elle est aujourd'hui plus nécessaire que jamais.

Je doute que nous ayons toujours dans la vie la force d'appliquer pour nous-mêmes cette discipline scolaire, austère et virile, que nous avons apprise à l'École, mais du fait seul qu'elle a su nous y accoutumer, elle a droit à notre reconnaissance et, tant qu'elle restera fidèle à son esprit, nous devons ardemment désirer sa prospérité et son développement.

Veuillez agréer...

G. PARISSET.

Professeur adjoint à la Faculté des lettres de Nancy.

16 juin 1898.

Comme Strasbourgeois et comme universitaire, je fais les vœux les plus cordiaux pour la prospérité croissante de l'École Alsacienne.

Vivat ! Crescat ! Floreat !

A. HIMLY.

Doyen de la Faculté des Lettres.

Paris, le 29 juin 1898.

Je ne crois pas utile de parler de ce souci constant d'unir à une forte instruction une non moins forte éducation, qui caractérise, d'une manière si remarquable, le plan d'études de l'École Alsacienne; je préfère marquer ici, dans un sentiment de reconnaissance, la place considérable donnée au Conseil d'administration de notre École, dans la direction générale de l'œuvre qui fut entreprise il y a un quart de siècle.

L'instruction est trop souvent regardée comme la chose de ceux qui sont appelés à la donner, et cependant n'est-il pas juste que les parents aient droit, dans des questions qui les touchent de si près, de faire entendre leurs conseils comme de faire connaître leurs désirs ?

Il en a été ainsi pour l'École Alsacienne, et le souvenir des années de fidèle collaboration du Conseil d'administration et de la Direction doit être évoqué. Il n'est pas, en effet, une seule des réformes dont l'École a pris l'initiative qui n'ait été discutée dans les séances du Conseil, pas un seul des progrès accomplis qui ne soit dû à un travail où chacun apportait le résultat de ses expériences et de ses réflexions.

Entre tant de réformes dont l'École peut revendiquer l'honneur celle-ci n'est-elle pas des plus importantes ? L'expérience prouvera de plus en plus que dans les questions si délicates qui touchent à l'instruction comme à l'éducation des enfants, rien n'est plus nécessaire que l'alliance étroite des parents et des maîtres pour arriver à les résoudre de la manière la plus intelligente et la plus pratique.

Il sera bien permis de dire que telle fut la préoccupation constante du Conseil d'administration de l'École Alsacienne. Avoir été associé à l'étude des problèmes les plus attachants, de ceux qui touchent à l'éducation nationale, restera toujours un privilège et il est naturel de traduire la reconnaissance que fait naître le souvenir d'une telle collaboration. Nombreuses sont les réformes dont l'École Alsacienne eut l'initiative et qui maintenant sont partout adoptées.

Je n'hésite pas à exprimer le vœu que les jours viennent où chacune de nos écoles en France possédera un conseil, peu importe son nom, où les parents seront appelés à se faire représenter afin de prendre leur part, eux aussi, à la noble et grande tâche de l'éducation nationale.

A l'occasion d'un anniversaire comme celui que nous allons célébrer, je ne saurais, après avoir évoqué les souvenirs du passé, pressentir une plus belle récompense de nos travaux qu'en saluant cette alliance future et prochaine, je l'espère, des parents et des maîtres.

Croyez...

FRANK PUAUX,

Secrétaire du Conseil d'administration
de l'École Alsacienne.

PATER MAGISTRO SALUTEM

A MONSIEUR BRAEUNIG

SONNET

*On m'offre la parole et vous savez pourquoi,
Car sur mes six garçons (c'est de l'histoire ancienne),
Il en a passé six par l'École Alsacienne,
Et quand je suis chez vous, je suis un peu chez moi.*

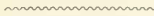
*Pour eux vous partagiez mon espoir, mon émoi ;
Votre sollicitude était sœur de la mienne ;
Dévoué sans réserve à l'œuvre quotidienne,
Vous mettiez sous leurs yeux l'exemple avec la loi.*

*Ah ! rendez-nous longtemps un si rare service :
Faites-nous des cœurs fiers, ayant soif de justice,
Servant le vrai, le beau, l'honneur, la liberté !*

*Ces fils de notre France, à sa gloire fidèles,
Vous devront la noblesse et la simplicité
D'une âme qui s'abreuve aux sources éternelles.*

T H. MONOD.

7 juillet 1898.

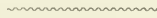


24 juin.

J'ai enseigné la philosophie à l'École Alsacienne dans les années 1878, 1879, 1880. J'ai pu constater par moi-même, durant cette intimité quotidienne avec les élèves formés par l'excellent M. Rieder et ses collaborateurs, ce que pouvaient une discipline sans punitions, le respect de la personne morale de l'enfant, et la suppression de l'internat. Je suis persuadé que les fondateurs de cette libérale et généreuse école ont rendu au pays un efficace et durable service par la réussite de cette simple expérience pédagogique et je m'associe de tout mon cœur aux vœux que forment leurs amis pour l'avenir de leur œuvre.

PAUL BOURGET.

de l'Académie française.



...L'École Alsacienne, c'est un souvenir, un effort, une espérance.

E. LAVISSE.

Professeur à la Faculté des Lettres.

7 juillet 1893.





ÉCOLE ALSACIENNE

NOS PREMIERS ACTIONNAIRES

AU 17 DÉCEMBRE 1874

- M^{me} BAUMGARTNER (LÉON).
- MM. BILLY (CHARLES DE), conseiller à la Cour des comptes.
BILLY (ALFRED DE), inspecteur des finances.
BLECH (ALFRED), négociant.
BORNÈQUE (EUGÈNE), manufacturier.
BREITMAYER (EUGÈNE), industriel.
BUSSIÈRE (BARON LÉON DE), rentier.
CHATONEY (JULES), inspecteur des ponts et chaussées.
CHAUFFOUR-KESTNER (VICTOR), industriel.
CLERMONT (OTHON DE), manufacturier.
CLERMONT (PH. DE), sous-directeur de l'École des Hautes-Études.
DOLLFUS (AUGUSTE), négociant.
DURAND-DASSIER, rentier.
EISSEN (ÉMILE), manufacturier.
ENGEL-DOLLFUS, négociant.
ESPAGNE (F.-H.), arbitre au Tribunal de commerce.
FAVRE (EUGÈNE), manufacturier.
FRIEDEL père, rentier.
FRIEDEL (CHARLES), maître de conférences à l'École Normale supérieure.
- M^{lle} FRIEDEL (FANNY).
- MM. GAUTIER (ARMAND), professeur agrégé à la Faculté de médecine.
GROS-HARTMANN (ÉDOUARD), manufacturier.

- MM. GRUNER (LOUIS), inspecteur général des mines.
 GUÉRIN (JULES), chimiste.
 HACHETTE et C^{ie}, libraires-éditeurs.
 HARTMANN (ALFRED), industriel.
 HARTMANN (HENRI), industriel.
 HERRENSCHMIDT (fils de G.-F.), négociant.
 JACKSON (JAMES), rentier.
 JAPY (PHILIPPE), manufacturier.
- M^{me} KESTNER (Ch.).
- MM. KOECHLIN (ÉMILE), rentier.
 KOECHLIN (JEAN), rentier.
 KOECHLIN (RODOLPHE), manufacturier.
 MAROZEAU (PHILIPPE), manufacturier.
 MASSON (GUSTAVE), libraire-éditeur.
 MATTER (ALBERT), professeur à l'École libre des sciences théologiques.
 MIRABAUD (HENRI), banquier.
 D^r MONOD (CHARLES), médecin.
 MONOD (GABRIEL), directeur adjoint à l'École des Hautes-Études.
 D^r MONOD (GUSTAVE), médecin.
 PARRAN (ALPHONSE), ingénieur des mines.
 PEUGEOT (CONSTANT), manufacturier.
 PEUGEOT (EUGÈNE), manufacturier.
 PEUGEOT (JULES), manufacturier.
 POULAIN D'ANDECY, secrétaire du Crédit foncier.
 RIEDER (AMÉDÉE), fabricant.
 RISLER-KESTNER (Ch.), industriel.
 RUCH (JEAN), négociant.
 SALET (GEORGES), préparateur à l'École de médecine.
- M^{me} SCHLUMBERGER-HARTMANN.
- MM. SCHUTZENBERGER père et fils, brasseurs.
 THIERRY-KOECHLIN (HENRI), manufacturier.
 VERNES (FÉLIX), banquier.
 WADDINGTON (WILLIAM), ancien ministre.
 WALLON (PAUL-HENRI), manufacturier.
 WIRTZ (Ad.), membre de l'Institut.
 ZÜBER (ERNEST), manufacturier.
 ZÜBER (JEAN), manufacturier.
 ZÜBER (HENRI), artiste peintre.



ÉCOLE ALSACIENNE

NOS ACTIONNAIRES¹

AU 31 MARS 1898

- MM. ALBARIC (ÉMILE-ERNEST).
ANGST (F. F.), négociant, vice-consul du Brésil.
ASTIÉ (CHARLES).
ASTIÉ (GASTON), chirurgien-dentiste.
ASTIÉ (HECTOR), chirurgien-dentiste.
AUBURTIN (EMILE), architecte.
AUDEMAR (HENRI), ingénieur.
BARBIER (ERNEST).
BARRY (PAUL-GEORGES), négociant.
BARTHELEMY (ANDRÉ-ADOLPHE), marchand de papiers.
M^{me} BAUBY (V^{ve} LOUIS).
MM. BAUDOT (JOSEPH-EUGÈNE-ANATOLE DE), architecte.
BAUDOUIN (PAUL), artiste peintre.
M^{me} BAUMGARTNER (LÉON).
MM. BECK (THÉODORE), directeur de l'École Alsacienne.
BECKER (MICHEL), professeur.
BENOIST (HENRI), ingénieur.
BERGER (GEORGES), député.
BILLY (ALFRED DE), ancien inspecteur des finances.
BILLY (CHARLES DE), conseiller référendaire à la Cour des comptes.
BLECH (ALFRED), négociant.

1. Quelques actionnaires sont décédés. Il serait désirable que le transfert des actions fût effectué aux noms des héritiers.

- MM. BLECH (JEAN-JACQUES), rentier.
 BLONDEL (PAUL), architecte.
 BONET-MAURY (GASTON-CH.-AUG.), professeur de Faculté à l'Université de Paris.
 BORNÉQUE (EUGÈNE), manufacturier.
 BOUTHERIN (CLAUDE-FRANÇOIS), négociant.
 BÖVET (ALFRED), manufacturier.
 BRACQUEMOND (JOSEPH-AUGUSTE), peintre-graveur.
 BRAEUNIG (FRÉDÉRIC), sous-directeur de l'*École Alsacienne*.
 BREAL (MICHEL), de l'Institut, Paris.
 BREITTMAYER (EUGÈNE), industriel.
 D^r BRISSAUD (ÉDOUARD), professeur agrégé à la Faculté de médecine.
 BRUYER (E.), négociant.
- M^{me} DE BUSSIÈRE (la Baronne LÉON).
- MM. CACHEUX (FRANÇOIS-JOSEPH-ÉMILE), ingénieur des arts et manufactures.
 CHAPON (JULES), directeur de l'Agence parisienne de la Gironde.
 D^r CHARCOT (JEAN-MARTIN).
 CHARPENTIER (GEORGES), libraire-éditeur.
 CHATONEY (HENRI-OSCAR).
 CHAUFFOUR-KESTNER (VICTOR).
 CLERMONT (OTHON DE).
 CLERMONT (PHILIPPE DE), sous-directeur de l'Enseignement chimique à la Faculté des sciences.
 CLERMONT (PHILIBERT DE), attaché à la bibliothèque de l'Université.
 CLERMONT (RAOUL DE), avocat à la Cour.
 COINDRE (PAUL), négociant.
 COLIN (ÉMILE-HENRI), fabricant de bronzes.
 COUROT (MAXIME), président au Tribunal civil de la Seine.
 COUVE (GEORGES-ERNEST), banquier.
 DELAGE (YVES), professeur à la Faculté des sciences de Paris.
 DELAMOTTE (JULES-ÉTIENNE-LÉON), libraire.
 DÉLYE (EDME), courtier.
 DESTREM (CASIMIR), artiste peintre.
 DOLL (CHARLES-ALFRED-RENÉ), capitaine d'artillerie.
- M^{me} DOLLFUS (V^{re} AUGUSTE), née KOECHLIN.
- MM. DOLLFUS (GUSTAVE).
 DURAND-DASSIER, rentier.
 EHRMANN (FRANÇOIS), artiste peintre.